

Résumé

Séance du conseil du 6 avril 2020

Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal la correspondance suivante :

17 mars 2020 - Commission municipale du Québec (CMQ) - Avis de conformité du Règlement n° 09-207-29. La Commission déclare conforme le Règlement n° 09-207-29 Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage n° 09-207, afin de changer les usages et les normes d'implantation des bâtiments pour la zone récréative RI-311 (golf du Mont-Tourbillon), à l'égard du Plan d'urbanisme de la Municipalité de Lac-Beauport.

Dépôt

Le directeur général et secrétaire-trésorier a déposé à chaque élu ainsi que sur le site Internet municipal en date du vendredi 3 avril 2020 une copie de tous les règlements à l'étude pour avis de motion ou adoption afin que la population puisse en prendre connaissance.

Information

Monsieur le maire mentionne :

En ces temps difficiles, les services aux citoyens sont maintenus dans le respect de nos employés et de nos partenaires.

Mises à part les activités annulées du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, tous les services municipaux sont en fonction. Les réceptions de nos bâtiments municipaux demeurent fermées, mais il est toujours possible de communiquer avec chacun des services par téléphone au 418 849-7141 selon les heures d'ouverture habituelles, ainsi que par courriel. Les services essentiels assurés sont la collecte des matières résiduelles selon l'horaire prévu, l'accès à l'eau potable, le déneigement, la voirie et le service incendie. Les lignes d'urgence demeurent les mêmes :

- Bris d'aqueduc ou d'égout/fosse septique : 418 849-5050
- Urgence : 911

Il mentionne également que, comme la santé publique nous le rappelle chaque jour, il est important de respecter la consigne de distanciation sociale et de demeurer à la maison; si chacun de nous respecte les règles émises par le gouvernement, nous sortirons de cette crise plus rapidement, et surtout, en santé.

Finalement, il offre ses sympathies à la famille du maire de L'Ancienne-Lorette, M. Émile Loranger, décédé plus tôt cette fin de semaine.

Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

Liste des comptes à payer du mois de mars 2020 totalisant une somme de 886 935,98 \$

Adoption

- Organismes reconnus – 2020
- Subvention aux organismes culturels et récréatifs - 2020

Autorisation

- Rapport et suivi de la pandémie COVID-19
- Paiement des taxes – Contrat de traçage du réseau de ski de fond aux Sentiers-du-Moulin
- Demande d'application pour le programme de reboisement social
- Installation d'une arche par la Clinique du coureur – Parc du Brûlé
- Entretien du Corrid'Art par la Guilde artistique de Lac-Beauport - Parc de la Gentiane

Autorisation de dépenses

- Composantes de la génératrice de l'usine de traitement du chemin des Brumes

Autorisation de mandat

- Conception des plans et devis pour la réfection du ponceau au 303, chemin du Tour-du-Lac
- Conception des plans et devis pour l'émissaire pluvial au 111, chemin du Tour-du-Lac
- Conception des plans et devis pour la réfection du chemin des Lacs
- Analyses du phosphore total trace de l'eau des lacs et cours d'eau
- Procédures Cour supérieure - 21, chemin du Bord-de-l'Eau et 45, chemin du Bord-de-l'Eau

Autorisation de paiement

- Remboursement d'un trop-perçu / Lots hors site Mont Écho - Règlement 690
- Sanction administrative – Ministère de l'Environnement

Autorisation de permis

- Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

Autorisation de signature

- Convention de gestion 2020-21 – Société des Sentiers du Moulin

Autorisation – Protocole d'entente/événements

- Autorisation de signature de divers protocoles d'entente/événements

Dépôt

- Étude de problématique des eaux pluviales - Secteurs inondés
- États financiers 2019 - Société des Sentiers du Moulin

Engagement et ressources humaines

- Chef d'équipe - Inspecteur en bâtiment
- Modification aux conditions de travail de M. François-Olivier Beaulieu
- Personnel étudiant saisonnier - Club nautique 2020

Présentation et adoption

- Règlement d'emprunt 675-01 - Règlement modifiant le Règlement n° 675 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 787 487 \$ pour l'usine d'épuration des eaux usées du parc des Sentiers-du-Moulin

Règlements généraux

- 1) Avis de motion :
 - Règlement modifiant le Règlement n° 716 concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2020
 - Règlement modifiant le Règlement n° 704 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 316 000 \$ pour la réfection de la traverse de Laval
- 2) Adoption :
 - Règlement 690 - Mont-Écho - Quote-part - Bénéficiaires hors site

Règlements d'urbanisme

- 1) Avis de motion : aucun
- 2) 1^{er} projet : aucun
- 3) 2^e projet : aucun
- 4) Adoption :
 - Projet de Règlement modifiant le Règlement de construction n° 09-195-05 afin d'abroger l'article 65 relatif à l'utilisation d'un chemin public
 - Projet de règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme n° 09-196-06 afin d'ajuster les conditions préalables à l'émission d'un permis de construction
 - Projet de Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 09-207 afin de remplacer la définition de chemin privé
 - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage n° 09-207 aux fins d'ajuster les limites et les normes d'implantation pour la zone F-413
 - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage n° 09-207 aux fins d'autoriser les projets intégrés dans la zone HU-270
 - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage n° 09-207 aux fins d'apporter des ajustements aux normes applicables aux relais rustiques
 - Plan projet de lotissement - St-Castin, phase 8